

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION
(ANQ-SUP)



Rapport d'évaluation externe de la licence santé communautaire de l'UFR Santé et Développement Durable de l'université Alioune Diop de Bambey.

Equipe d'experts :

- M. Pr Papa NDIAYE, Professeur titulaire, Président ;
- M. Ibrahima SECK, Professeur titulaire, Membre ;
- Dr El Hadji Amadou MBOW, Consultant indépendant, Membre.

Signature :

Pour l'Equipe, le Président



Décembre 2022

ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ANAQ-Sup : Agence Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur

AU : Assemblée de l'Université

BAIO : Bureau d'Accueil, d'Information et d'Orientation

CE : Champ d'Evaluation

CDIO : Centre de Documentation, d'Informations et d'Orientation

CIAQ : Cellule Interne d'Assurance Qualité

CM : Cours Magistral

CUE : Cellule Université-Entreprise

CUR : Collège Universitaire Régional

D2AW : Développement et Administration des Applications Web

DGES : Direction Générale de l'Enseignement Supérieur

EC : Élément Constitutif

LSC : Licence en Santé Communautaire

LMD : Licence Master Doctorat

MESRI : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'innovation

ORSEC : Organisation des Secours

PATS : Personnel Administratif, Technique et de Service

PER : Personnel d'Enseignement et de Recherche

SDD : Santé et Développement Durable

SWAA : *Society for Women and AIDS in Africa*/ Société pour les Femmes et le SIDA en Afrique

TD : Travaux Dirigés

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

TP : Travaux Pratiques

TPE : Travail Personnel de l'Étudiant

UAD : Université Alioune Diop

UCAD : Université Cheikh Anta Diop

UE : Unité d'Enseignement

UFR : Unité de Formation et de Recherche

REE : Rapport d'Evaluation Externe

S : Standard

VRE : Vice-Recteur chargé des Études

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I. Présentation du programme DE LSC	4
II. avis sur le rapport d'auto-Évaluation.....	6
III. description de la visite sur site	7
IV. apprÉciation du programme au regard des standards de qualitÉ de l'anaq-Sup.....	9
V. points forts DU PROGRAMME	17
VI. points FAIBLES DU PROGRAMME	18
VII. apprÉciation gÉnÉrale	18
VIII. suggestions et Recommandations.....	19
IX. SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS À L'ANAQ-SUP	19
X. Conclusion / pRoPOsition de dÉcision.....	19

INTRODUCTION

Au Sénégal, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), soucieux de l'amélioration des performances, a mis en place l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup).

L'ANAQ-Sup a pour but de contribuer au renforcement de l'assurance de la qualité dans le système d'enseignement supérieur, ses institutions et ses filières de formation. À ce titre, elle compte six principales missions :

- Définir les standards de qualité à respecter par les établissements d'enseignement supérieur et leurs filières ;
- Concevoir et mettre en place un mécanisme d'assurance qualité, compatible avec les objectifs et les exigences de l'enseignement supérieur ;
- Mettre en place des procédures formelles et identifier les critères pour l'évaluation de la qualité des établissements d'enseignement supérieur ;
- Évaluer périodiquement les enseignements, les outils et les méthodes pédagogiques dans les établissements et les filières ;
- Assister et accompagner les établissements dans le développement et la mise en œuvre de leur procédure interne d'assurance qualité et d'auto-évaluation ;
- Donner, au Ministre chargé de l'enseignement supérieur, un avis technique sur les demandes d'accréditation des institutions d'enseignement supérieur.

La procédure d'accréditation de l'ANAQ-Sup, basée sur les pratiques internationales, comprend une évaluation interne par l'institution ou le programme d'études ou de formation (auto-évaluation), suivie d'une évaluation externe par un groupe d'experts.

L'Université Alioune Diop (UAD) de Bambey, pour renouveler l'accréditation de son programme de Licence en Santé Communautaire (LSC) obtenue en 2014, a soumis un rapport d'auto-évaluation à l'ANAQ-Sup. Cette dernière a alors, pour la mission, constitué une équipe de trois experts : deux Professeurs d'Universités, Papa NDIAYE et Ibrahima SECK, et un consultant indépendant, Docteur El Hadji Amadou MBOW.

Les observations résultant de l'exploitation du rapport d'auto-évaluation, des discussions avec le personnel et des observations lors de la visite du 27 avril 2022 à l'UAD, font l'objet du présent rapport d'évaluation externe (REE).^[1]_{SÉP}

I. PRESENTATION DU PROGRAMME DE LSC

1.1. INFORMATIONS GENERALES

L'Université Alioune Diop (UAD) est une mutation du Collège Universitaire Régional (CUR) de Bambey. Elle assure des formations initiales et continues conduisant à l'obtention de diplômes académiques ou professionnels, conformément aux normes du système LMD, dans cinq domaines : ① Sciences Economiques et de Gestion ; ② Sciences Juridiques, Politiques et de l'Administration ; ③ Sciences et Technologies ; ④ Sciences Agronomiques ; et ⑤ Sciences de la Santé.

L'UAD compte un institut supérieur de formation agricole et rurale (ISFAR) et trois Unités de Formation et de Recherche (UFR) : Economie Management et Ingénierie Juridique (ECOMIJ) ; Sciences Appliquées et Technologies de l'Information et de la Communication (SATIC) ; et Santé et Développement Durable (SDD). L'UFR SDD comprend trois départements : Médecine, Développement Durable, et Santé Communautaire.

1.2. INFORMATIONS SUR LE PROGRAMME

Le programme de Licence en Santé Communautaire (LSC) est une filière à orientation professionnelle. Sa vocation est de mettre, à la disposition des populations et des communautés, des techniciens chargés de mettre en œuvre des stratégies de prévention et de résolution de problèmes de santé.

Le programme de LSC avait déjà bénéficié d'une accréditation en 2014, avec des recommandations pouvant être organisées en quatre axes : Cadre pédagogique, Cadre social, Recherche, et Prise en charge médicale. Pour chacun de ces axes, des mesures de remédiation ont été concrétisées :

1. Cadre pédagogique (infrastructure et équipement) : Un centre de recherche informatique (CRI) est chargé de la maintenance des ordinateurs. Les salles de cours ont été équipées de climatiseurs, même si tous ne sont pas fonctionnels. Au niveau de la bibliothèque, des ouvrages ont été reçus sous forme de dons de l'UNFPA et d'autres ONG comme Action de Solidarité Internationale (ASI). Cependant, l'achat d'ouvrages à partir du budget de l'UFR a été retardé par des procédures administratives.

2. Cadre social : Les logements des étudiants ont été peints ; des bancs ont été mis en place dans les campus et des lampadaires solaires installées. Un forage et un château d'eau ont été construits au niveau de chaque site (Bambey et Diourbel). Le transport des enseignants est assuré par deux navettes journalières (matin et soir) : une entre Dakar et Bambey, et une entre Bambey et Diourbel. Le transport des étudiants est assuré entre les lieux de résidence et le campus pédagogique, aussi bien à Bambey qu'à Diourbel. Un 2^{ème} restaurant de 500 places a été ouvert. Un terrain de basket et de football ainsi que des espaces verts ont été aménagés au niveau de chaque site. Un 2^{ème} campus social a été construit, et la vie associative estudiantine a bénéficié d'une facilitation (club de Basket).

3. Recherche (orientation des activités sur les problèmes de la communauté et la promotion des enseignants) : La recherche a été renforcée par la promotion de quatre enseignants agrégés et cinq maitres-assistants au CAMES. La Direction de la Recherche dispose de ressources financières (encore insuffisantes) pour impulser la recherche. Une équipe de recherche sur la santé et la nutrition a été mise en place. En licence 3, les étudiants font des rapports de stage sur des thématiques relatifs à la résolution de problèmes de santé de la communauté.

4. Prise en charge médicale (médicaments d'urgence, lits d'observation ; points d'eau, réseau d'assainissement) : Il existe 11 lits d'observation (4 au campus social 1, 4 au campus social 2, et 3 au site de Diourbel). Des points d'eau sont installés au niveau du centre médical. La prise en charge médicale est assurée par un médecin permanent, appuyé par six infirmiers et deux aides infirmiers. La couverture sanitaire est assurée 24h par jour et 7 jours par semaine. Chaque site dispose de médicaments d'urgence et d'une ambulance mise à disposition en permanence ; ce qui a été rejeté par les étudiants. Des activités de sensibilisation/prévention sont menées théoriquement au profit des étudiants, mais n'ont pas été confirmées par ces derniers. Des conventions avec le centre de santé de Bambey et l'hôpital Heinrich Lübke de Diourbel sont axées sur leur prise en charge médicale.

II. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-ÉVALUATION

Le rapport d'auto-évaluation (RAE) a été soumis à l'appréciation de l'ANAQ-Sup le 18 octobre 2021. Il a été élaboré par un comité de pilotage nommé par arrêté rectoral avec huit représentants de toutes les composantes de l'UAD : responsables académiques et administratifs (RAA) ; personnel administratif, technique et de service (PATS) ; personnel d'enseignement et de recherche (PER) ; et étudiants.

Le RAE comprend 43 pages complétées par une série d'annexes.

Page 3 : La présentation du RAE rappelle les membres du comité de pilotage.

Page 4 : La liste des abréviations comporte, aussi, des sigles et acronymes.

Page 5 : La table des matières a une pagination non conforme au contenu.

Page 6 : La liste des annexes a son titre en dessous.

Pages 7-11 : L'introduction présente l'historique puis l'Université et les trois UFR dont celle de Santé et Développement Durable (SDD) qui compte trois départements dont celui de la Santé Communautaire. Elle finit par rappeler la première accréditation, les recommandations et les mesures prises.

Pages 12-16 : Le champ d'évaluation (CE) 1 comprend trois standards. Le standard 1.1 comporte un tableau où les abandons devraient être soustraits de ceux dans le circuit. Les standards 1.2 et 1.3 sont bien élaborés.

Pages 17-25 : Le CE 2 compte trois standards correctement renseignés.

Pages 26-31 : Le CE 3 compte quatre standards correctement renseignés.

Pages 32-37 : Le CE 4 compte trois standards correctement renseignés.

Pages 37-40 : Le CE 5 compte cinq standards correctement renseignés.

Page 41-42 : Les CE 6 compte un standard correctement renseigné.

Page 43 : La conclusion n'a pas fait allusion à la perspective d'accréditation.

Les annexes sont organisées en huit entités homogènes, identifiées avec des lettres (A à H), présentant des listes ou des copies d'éléments de preuves.

Globalement, le RAE est bien élaboré ; et les réponses sont, en majorité, appuyées par des éléments de preuve conséquents pour chacun des 19 standards de qualité du référentiel d'évaluation de programmes de l'ANAQ-Sup (annexe 1).

III. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITE

3.1. ORGANISATION ET DÉROULEMENT DE LA VISITE

Le mercredi 27 avril 2022, les experts de l'ANAQ-Sup sont arrivés sur les lieux à 8h45. Ils ont été accueillis par le Vice-Recteur, le Directeur de l'UFR SDD, le chef du Département Santé Communautaire et la Directrice de la cellule interne d'assurance qualité (CIAQ). Après un rappel du but de la mission qui est de contribuer à l'amélioration de la qualité dans le sous-secteur de l'enseignement supérieur au Sénégal, les experts de l'ANAQ-Sup ont trouvé, avec les responsables académiques et administratifs de l'UAD, une option consensuelle sur le déroulement des travaux.

La chronologie des activités déroulées de 09 à 17 heures était la suivante :

- Le lancement des activités a été suivi d'un tour de table pour la présentation des acteurs. Ensuite, les objectifs de la visite ont été rappelés. Enfin, l'agenda de travail a été présenté, discuté et validé avec un amendement : commencer par la visite des infrastructures.
- La visite des infrastructures (locaux et équipement) a été limitée à l'une des deux sites de l'UAD.

✓ Le site de Diourbel assure la formation pour la L3. Il a reçu une mission de l'ANQ-Sup pour l'accréditation du master en santé communautaire le 21 décembre 2020. Il reste d'accès difficile, sans route bitumée ni panneaux de signalisation depuis la nationale pour matérialiser les directions à suivre. Il n'a pas été revisité pour cette mission.

✓ Le site de Bambey assure la formation pour les L1 et L2.

- Le bloc pédagogique, qui supervise les cours en ligne, se trouve dans le bâtiment du Secrétariat Général. Il est exigu et comprend deux bureaux, pour le chef et son assistant, qui doivent être transférés vers le bâtiment central de la scolarité.
- Le bâtiment central de la scolarité, spacieux, a deux boxes qui attendent le matériel et équipement nécessaire pour recevoir les bureaux du bloc pédagogique de la santé communautaire.
- Le petit amphithéâtre est dédié aux enseignements pour les L1 et L2. Il est propre, bien ventilé et climatisé, avec 172 table-bancs individuels. Il existe un dispositif de lavage des mains à l'entrée. Le matériel pédagogique (vidéo projecteur, écran pliable, feutres) est en place, mais le tableau blanc

n'est pas accroché au mur.

- La construction d'un grand amphi de 500 places a démarré.
- Les salles d'ordinateurs sont au nombre de deux et comptent, chacune, 25 et 35 *desktops* en réseau avec connexion wifi.
- Le bureau des enseignants est équipé de deux tables et de huit chaises.
- Les bureaux du Chef de département et du Directeur sont contigus.
- La bibliothèque centrale, avec salle de lecture, n'a pas assez de revues pour la santé communautaire. Mais il existe des plateformes de consultation de documents et revues en ligne, mises à la disposition des étudiants : *Ciberlibris* et *HINARI* par exemple.
- Le restaurant du campus 1 (200 places), commun à tous les étudiants, est plus petit que celui du campus 2 (500 places).

- Les présentations de l'UFR SDD et du programme de LSC ont, toutes, été faites par le chef du Département de Santé Communautaire.
- Les entretiens et discussions ont été déroulés avec quatre groupes :
 - les responsables académiques et administratifs (RAA) ;
 - le personnel d'enseignement et de recherche (PER) ;
 - le personnel d'appui, technique et de service (PATS) ;
 - les étudiants.
- La synthèse de la journée a été faite entre experts de l'ANAQ-Sup.
- La restitution orale au personnel de l'UAD a été suivie de quelques échanges qui ont abouti à une validation consensuelle sur ce qui a été présenté.

3.2 APPRÉCIATION DE LA VISITE

L'accueil de la part de l'équipe de l'UAD a été chaleureux. Globalement, la visite sur site s'est bien déroulée. Elle a été très instructive aussi bien pour le personnel de l'UFR SDD que pour les experts de l'ANAQ-Sup. Les entretiens avec les RAA, les PER, les PATS et les étudiants ont été menés dans de bonnes conditions qui ont permis des échanges fort enrichissants. La bonne dynamique a permis d'effectuer l'essentiel des activités sans grande perte de temps.

IV. APPRÉCIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITÉ DE L'ANAQ-SUP

L'évaluation a été basée sur le référentiel d'évaluation de programmes de l'ANAQ Sup comprenant 6 champs d'évaluation (CE) pour un total de 19 standards (S) de qualité, rappelés à l'annexe 1.

Champ d'évaluation 1 : objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01. Le programme d'études est régulièrement dispensé

Appréciation globale : Depuis l'ouverture du Collège Universitaire Régional (CUR), le programme d'études en santé communautaire est continuellement proposé aux étudiants, même si perturbé par des grèves et la pandémie de COVID-19. La maquette, déjà révisée, doit faire l'objet de remise à jour prenant en compte les nouveaux défis et priorités au niveau national et international dans le domaine ciblé, mais aussi se conformer aux directives de la réforme LMD et du CAMES. Depuis le début de la formation en Santé Communautaire, malgré une déperdition importante, douze (12) promotions de licenciés ont été mises sur le marché de l'emploi par l'UFR SDD.

Conclusion : **Standard 1.01 ATTEINT**

Standard 1.02. Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Appréciation globale : Le programme de LSC a été créé à la suite d'un diagnostic fait par le gouvernement du Sénégal à travers son Ministère chargé de la santé. L'objectif est de mettre, sur le marché du travail, des professionnels capables d'évoluer à différents niveaux du système de santé et de secteurs connexes. A travers une démarche participative, ses diplômés sont capables d'identifier un problème de santé prioritaire, d'y apporter des réponses appropriées, et d'évaluer les interventions mises en œuvre. Il a amené les autorités à ouvrir, au sein de la fonction publique, un corps des professionnels en santé communautaire.

Conclusion : **Standard 1.02 ATTEINT**

Standard 1.03. Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu, et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Appréciation globale : Le programme de LSC est dispensé par des praticiens en santé disposant de compétences en santé publique, renforcés par d'autres spécialistes en sociologie, informatique, et anglais. Un Vice-Recteur est chargé de faire adhérer les

partenaires à l'objectif du programme de LSC. Ce programme de LSC réserve une part importante aux stages effectués par les étudiants en milieux de soins et communautaire. Des conventions avec les structures de santé définissent les objectifs et les modalités d'évaluation des stages, sous la responsabilité de médecins, de techniciens supérieurs, et de majors de services. Cependant, selon les étudiants, la cellule Université entreprise n'est pas assez connue (défaut de partage d'information) et les liens avec le milieu professionnel reste à améliorer.

Conclusion : **Standard 1.03 ATTEINT**

Champ d'évaluation 2 : organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01. Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.

Appréciation globale : L'organigramme de l'UFR SDD est stabilisé. La formation en LSC est coordonnée par un chef de département élu parmi les PER. Il y a deux instances décisionnelles : le conseil d'UFR et le conseil de département. Toute décision prise dans l'une ou l'autre instance est partagée avec les composantes de l'UFR SDD et du Département Santé Communautaire. Le processus de recrutement de PER et de PATS est bien expliqué, de même que le suivi du déroulement des activités pédagogiques. Cependant, d'après les PATS et les étudiants, le manuel de procédure est partagé irrégulièrement.

Conclusion : **Standard 2.01 ATTEINT**

Standard 2.02. Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Appréciation globale : Le PER a pris une part active dans la répartition des EC, l'articulation des UE, le déroulement des enseignements, la programmation et le déroulement des examens jusqu'à la délibération, ainsi que la révision du programme. Cette participation aux processus décisionnels se fait à travers des réunions de département sur la conception et la validation des maquettes.

Conclusion : **Standard 2.02 ATTEINT**

Standard 2.03. Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Appréciation globale : La CIAQ, érigée en Direction, compte un représentant du

département de santé communautaire. Elle forme les PER et PATS en assurance qualité. Elle a produit les textes et outils qui sont à la base de l'évaluation des enseignements. Les différents acteurs (PER, PATS et Étudiants) participent à l'amélioration continue du programme à travers la révision de la maquette, l'élaboration des syllabi et le suivi des enseignements à partir des différents cahiers de texte. Depuis la mise en place du comité sectoriel de l'UFR, les enseignements sont évalués à la fin de chaque semestre grâce à des formulaires électroniques. Cependant, les étudiants ont déclaré ne pas recevoir le retour des évaluations, et proposé des changements qui n'ont pas encore été pris en compte dans la maquette.

Conclusion : **Standard 2.03 ATTEINT**

Champ d'évaluation 3. Curriculum et méthodes didactiques.

Standard 3.01. Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Appréciation globale : La maquette du programme de LSC compte six semestres de 30 crédits chacun. Chaque semestre est composé d'unités d'enseignements (UE) capitalisables. Chaque UE est codifiée et constituée d'éléments constitutifs (EC) codifiés. Chaque EC dispose d'un syllabus de cours validé par le département et l'UFR SDD après avis de la commission pédagogique de l'UAD de Bambey. La compensation entre EC à l'intérieur d'une UE s'effectue quelle que soit la note obtenue.

Cependant, la maquette nécessite une remise aux normes car les EC proposés restent très globaux par rapport aux UE dont certaines sont à réaménager (SACOM 113,121,123, 231-233, 241, et 242).

Conclusion : **Standard 3.01 ATTEINT**

Standard 3.02. Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Appréciation globale : Le programme LSC couvre les principaux domaines de la discipline : Diagnostic communautaire ; Stratégies de mobilisation sociale ; Recherche de ressources ; Synergies entre acteurs de développement ; Promotion de la Santé ; Elaboration, mise en œuvre et suivi/évaluation de programmes, Projets et services de santé

; Autonomisation des communautés ; Recherche-action ; Gestion des informations sanitaires. Les étudiants participent à des études, des enquêtes et autres services à la communauté. Ils ont participé à des rencontres scientifiques au niveau national et international. Mais la liste des structures de stage agréées n'est pas disponible ; et il n'y a pas de possibilité, pour les étudiant(e)s, de s'autoévaluer périodiquement.

Conclusion : **Standard 3.02 ATTEINT**

Standard 3.03. Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont règlementées et publiées.

Appréciation globale : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques, publiées sur le site de l'UAD, sont règlementées par une loi, un décret et trois arrêtés rectoraux portant sur le LMD : Ces textes sont résumés dans le guide LMD qui, comme la charte des examens et le texte portant sur la commission de discipline, est distribué à tous les étudiants. Les crédits de l'UE sont acquis lorsque la moyenne pondérée des EC de l'UE est au moins égale à dix sur vingt (10/20). Le diplôme est délivré à tout étudiant ayant capitalisé 180 crédits. Une attestation de réussite est fournie à l'étudiant qui valide la totalité des UE d'une année académique et une attestation portant la mention « passage conditionnel » est délivrée aux étudiants ayant validé au moins 70% des crédits des UE d'une année académique sans en acquérir la totalité.

Conclusion : **Standard 3.03 ATTEINT**

Standard 3.04. Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Appréciation globale : Selon les données statistiques de cinq années consécutives (2014-2015, 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019), la proportion de diplômés a varié de 68,97% à 85,96%. L'amélioration de la qualité et le renforcement des liens avec le monde du travail ont contribué à l'obtention de ces résultats. Pour leur amélioration, l'équipement en TIC a été renforcé. Les nouveaux étudiants (L1) en début d'année sont formés sur le développement personnel et l'intégration universitaire, sur l'initiation en informatique, ainsi que sur les techniques d'apprentissage à l'université. Les étudiants en difficulté bénéficient, pour la préparation aux examens, de cours de remédiation. Dans le but d'un meilleur suivi des statistiques, l'utilisation de l'application *LMDPro* puis du logiciel de gestion des notes de l'UAD (*SIDEL*) a été étendue à toute l'UFR SDD.

Conclusion : **Standard 3.04 ATTEINT**

Champ d'évaluation 4. : Personnel d'enseignement et/ou de recherche (per).

Standard 4.01. L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Appréciation globale : Le programme LSC est dispensé par 16 enseignants permanents (dont 4 femmes). Ces enseignants permanents comprennent quatre professeurs assimilés et 9 maîtres de conférences (5 titulaires et 4 assimilés). Ils sont tous des professionnels de la santé publique ou des sciences sociales. Ils sont recrutés avec des contrats à durée indéterminée. Les assistants sont titularisés après une année de stage. Les enseignants vacataires, au nombre de six, sont titulaires de Doctorat et/ou de Master. Les séminaires pédagogiques ne sont pas régulièrement organisés. Les procédures de recrutement au département de santé communautaire obéissent à la réglementation adoptée par l'UAD de Bambe.

Conclusion : **Standard 4.01 ATTEINT**

Standard 4.02. La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Appréciation globale : Le programme de formation en LSC obéit aux règles du système LMD, même si les contrats d'engagement et les cahiers des charges ne précisent pas le temps effectivement consacré à l'enseignement et à la recherche. Le traitement du PER est conditionné par la loi 81-59 qui spécifie le volume horaire hebdomadaire de chaque enseignant mais ne prévoit pas une répartition du temps de travail entre les activités d'enseignement, de recherche, de prestations de services et d'administration. Cette loi est complétée par l'arrêté n° 341 du 02 novembre 2017 organisant le volume horaire des enseignements de l'UAD de Bambe.

Conclusion : **Standard 4.02 ATTEINT**

Standard 4.03. La mobilité du PER est possible.

Appréciation globale : Le programme d'études rend théoriquement possible l'échange d'enseignants avec d'autres institutions nationales et étrangères. Cependant, les éléments de réponses ne riment pas avec le standard. Le développement porte sur la composition du personnel (permanents et vacataires), des diplômes et des services. Les modalités d'échanges restent informelles et non décrites (critère d'éligibilité, prise en charge, durée du voyage, responsabilité, etc.). Les éléments de preuve ne renseignent que sur les champs

de la coopération et la liste des bénéficiaires de voyage d'étude. Les rapports de ces échanges seraient plus pertinents en justifiant la mise en œuvre des activités de mobilité des enseignants.

Conclusion : **Standard 4.03 NON ATTEINT**

Champ d'évaluation 5. ÉTUDIANT(E)S

Standard 5.01. Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Appréciation globale : Depuis l'année universitaire 2013-2014, la plateforme « Campusen » permet aux nouveaux bacheliers de choisir des formations au niveau des universités sénégalaises. Chaque étudiant ne voit, au niveau de son profil, que les formations pour lesquelles il remplit les conditions d'admission. Après étude des candidatures, une orientation lui est proposée, avec le choix de confirmer ou d'attendre une meilleure proposition. L'étudiant retenu s'acquitte alors de ses frais d'inscriptions pédagogique et administrative. Cependant, il y a besoin d'un document spécifique disponible portant la publication des conditions d'admission du programme de LSC pour les candidats potentiels.

Conclusion : **Standard 5.01 ATTEINT**

Standard 5.02. L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Appréciation globale : Dans l'ensemble, les conditions d'accès et d'études garantissent l'égalité des chances entre filles et garçons. Les conditions d'études et d'apprentissage, de même que les aspects sociaux, sont identiques pour les étudiants et les étudiantes.

Années	Filles	Garçons	Total
2015-2016	61 (51%)	59 (49%)	120 (100%)
2016-2017	40 (62%)	25 (38%)	65 (100%)
2017-2018	68 (53%)	61 (47%)	129 (100%)
2018-2019	80 (65%)	44 (35%)	124 (100%)
2019-2020	112 (65%)	59 (35%)	171 (100%)

Conclusion : **Standard 5.02 ATTEINT**

Standard 5.03. La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Appréciation globale : Le système LMD prévoit la mobilité des étudiants par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire. Le programme offre trois options de master en Santé Communautaire (Suivi-Evaluation, Nutrition, et Promotion de la santé) et un master en Développement Durable. Ainsi après la Licence 3, les étudiants peuvent s'inscrire en Master à l'UFR ou dans d'autres établissements publics ou privés au niveau national ou international. Cependant, la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis n'est pas objectivée par des conventions. De plus, le programme de LSC est spécifique à l'UAD et n'existe dans aucune autre des universités publiques du Sénégal. De ce fait, aucun mouvement d'étudiant au départ ou à destination de l'UAD n'a été enregistré dans le cadre du programme de LSC.

Conclusion : **Standard 5.03 NON ATTEINT**

Standard 5.04. Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Appréciation globale : Les enseignants de l'UFR SDD ont bénéficié de formation en pédagogie universitaire et en méthodes d'évaluation, mais des séminaires ne sont pas organisés régulièrement dans ce sens. L'augmentation brusque de la démographie estudiantine impacte négativement sur la qualité des travaux pratiques et dirigés. Les étudiant(e)s peuvent bénéficier, auprès du BAIO et de la cellule université entreprise, de conseils appropriés concernant leurs études et leur plan de carrière, mais pas leur financement. Les étudiants doivent bénéficier théoriquement d'un encadrement au niveau de leur lieu de stage sous forme de supervisions, mais ils ont infirmé cette information. Pour la production de leur rapport de stage, les étudiants sont orientés et appuyés par un groupe d' alumni, tous titulaires de Licence ou Master en Santé Communautaire.

Conclusion : **Standard 5.04 ATTEINT**

Standard 5.05. Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Appréciation globale : Les stages constituent le premier contact des étudiants avec le milieu de travail. L'Etat du Sénégal, par l'intermédiaire du MSAS, a institué un corps pour leur insertion professionnelle. Les licenciés en Santé Communautaire intègrent le corps des Travailleurs spécialisés en Santé Communautaire et les titulaires de Master celui des Conseillers en Santé Communautaire. Les diplômés sont recrutés dans les CRETEF, mais sont surtout en activité dans les organisations non gouvernementales (ONG). Ils pourront aussi bénéficier d'une insertion dans les collectivités locales, d'autant que les politiques

publiques s'orientent, de plus en plus, vers la territorialisation. Cependant, les étudiants cherchent eux-mêmes leur stage et, en cas d'appel à candidature pour des postes d'ONG ou de Ministères, ils sont informés par leur association. Le programme ne dispose pas de centre d'information avec une liste d'employeurs potentiels et des informations sur les mécanismes d'insertion.

Conclusion : **Standard 5.05 NON ATTEINT**

Champ d'évaluation 6. : Dotation en locaux et équipement

Standard 6.01. Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Appréciation globale : L'UFR SDD dispose d'un budget avec autonomie de gestion ; et les ressources humaines doivent être renforcées. Elle compte un petit amphithéâtre de 172 places, deux salles de 80 places, une salle de TD de 40 places, deux salles d'informatique de 25 et 35 places avec des ordinateurs fonctionnels en réseau, et une bibliothèque physique de trente (30) places. L'informatisation du catalogue sous PMB1 permet un traitement bibliothéconomique entièrement sur ordinateur. L'équipement de salles de lecture de proximité à travers le programme « porter le savoir » a permis la dotation du campus de Diourbel et du centre de ressources de Dakar, de collections pluridisciplinaires avec les mêmes normes d'accès que sur le site mère de Bambey. Depuis 2009, *Open Access Public Catalogue (OPAC)*, mis sur Internet, permet l'accès en permanence du catalogue de la Bibliothèque à l'adresse <http://www.biblio-bambey.org>, après inscription, avec un identifiant et un mot de passe. En 2013, l'UAD a signé, avec la Banque Mondiale, un contrat de performance (CDP) avec cinq objectifs ; le premier portant sur l'amélioration de l'efficacité interne. La bibliothèque centrale de milles (1000) places a acquis des ressources pédagogiques et obtenu l'abonnement et l'inscription à des bibliothèques numériques et à des bases de données (*Cyberlibris Scholar Vox, AGORA, AORE, HINARI, Research Papers in Economics (RePEc), arxiv.org*, etc.) donnant accès à des milliers d'ouvrages. De plus, l'UAD a bénéficié de dons de livres grâce à des partenaires tels que l'UNFPA et l'Association Solidarité Islamique. L'UFR SDD comptabilise 1 065 documents en papier et 50 789 documents numériques. Cet accroissement des ressources documentaires placerait l'UAD (23,68 ouvrages par étudiant) au-dessus des normes de l'UNESCO (10 ouvrages par étudiant).

Conclusion : **Standard 6.01 ATTEINT**

ANALYSE DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

V. POINTS FORTS DU PROGRAMME

Le programme de Licence en Santé Communautaire (LSC) a déjà bénéficié d'une accréditation en 2014, avec des recommandations. Pour chacune d'entre elles, des mesures de remédiation ont été concrétisées.

- Le programme de LSC, une première au Sénégal, voire en Afrique de l'Ouest, a atteint ses objectifs de départ au point d'induire, dans la fonction publique, l'émergence d'un corps des professionnels en santé communautaire.
- La maquette du programme de LSC compte six semestres de 30 crédits chacun. Chaque semestre est composé d'unités d'enseignements (UE) capitalisables.
- Chaque UE est codifiée et constituée d'éléments constitutifs (EC). Chaque EC dispose d'un syllabus de cours validé par le département et l'UFR SDD après avis de la commission pédagogique de l'UAD de Bambey.
- Le contenu du programme LSC est de qualité. Il couvre les principaux domaines de la discipline et donne aux étudiants une bonne compréhension de l'organisation et du fonctionnement du système de santé, mais aussi des liens entre l'état de santé et les réalités du milieu communautaire.
- Le programme LSC est dispensé par 16 enseignants permanents (dont 4 femmes). Ces enseignants permanents comprennent quatre professeurs assimilés et 9 maîtres de conférences (5 titulaires et 4 assimilés).
- Le PER, permanent à 73%, est composé de professionnels de la santé publique ou des sciences sociales, compétents et recrutés sur la base d'appels d'offre, avec des contrats à durée indéterminée.
- Les infrastructures sont conséquentes en nombre et bien équipées pour répondre aux besoins de formation du programme de LSC.
- L'évaluation des enseignements, devenue une pratique courante, est faite à la fin de chaque semestre grâce à des formulaires électroniques remplis par les étudiants.
- Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées, distribuées aux étudiants et publiées sur le site de l'UAD.
- La pandémie de COVID-19 a induit une résilience avec des enseignements de plus en plus basés sur un système bimodal ou hybride (enseignements en présentiel et à distance).

- Les taux de réussite des étudiants sont améliorés grâce à des sessions de remédiation et de préparation aux examens, organisées pour les apprenants en difficultés.

VI. POINTS FAIBLES DU PROGRAMME

- La maquette comporte des EC très globaux par rapport aux UE dont certaines sont à réaménager (SACOM 113,121,123, 231-233, 241, et 242).
- L'augmentation trop rapide des effectifs en Licence 1 et 2 et la capacité d'accueil limitée ont entraîné des difficultés d'intendance (ou de gestion).
- Il existe une déperdition plus importante et non expliquée de la L2 à la L3 par rapport au passage L1 à L2, qui interpelle des mesures de rétention.
- La capacité d'accueil (budget, personnel, infrastructures et équipement) est dépassée par le nombre croissant d'étudiants orientés à travers la plateforme CAMPUSEN, avec la décision gouvernementale consistant à orienter tous les nouveaux bacheliers dans les universités publiques.
- L'implication des PER dans la recherche de stage pour les étudiants, ainsi que leurs supervisions, sont jugées insuffisantes par les encadreurs et les étudiants.
- La correction à distance des mémoires pourrait bénéficier d'orientation et de facilitation pour la plupart des étudiants qui ne sont pas très à cheval sur l'outil informatique.
- Les déplacements pour le stage, la collecte des données et la rédaction du mémoire peuvent faire l'objet de difficultés financières à prévoir.
- Le PER, en plus de l'irrégularité des séminaires pédagogiques, fait face à d'autres problèmes : cahier de texte souvent indisponible, absence de lieu de restauration, retard du paiement des vacataires...

VII. APPRÉCIATION GÉNÉRALE

Le programme de LSC de l'UAD est bien structuré, conforme aux textes réglementaires du LMD, et en accord avec la vision nationale en la matière. La première accréditation a laissé des recommandations qui ont fait l'objet de stratégies de résolution. Toutefois, un effort supplémentaire relatif à la mise en place de solutions durables concernant la recherche et la supervision des stages des étudiants, interpelle sérieusement l'équipe dirigeante.

VIII. SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS

SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS À L'UAD

- Reprendre la correction du rapport d'auto-évaluation, en particulier les coquilles, les incohérences dans le tableau 1 (dans le circuit - abandons) et la distribution du PER (permanents/vacataires, titulaires de Doctorat et/ou de Master).
- S'orienter résolument vers l'élaboration d'un plan stratégique pour mieux orienter la corrélation entre les capacités du programme de LSC et l'accroissement du nombre d'étudiants.
- Mettre la maquette en ligne et la réviser en tenant compte de l'évolution de la science dans le domaine et des spécificités des objectifs prédéfinis et, surtout, des recommandations de la réforme LMD et du CAMES.
- Aider les nouveaux bacheliers à obtenir, à temps, toute la documentation relative à la formation, en mettant à contribution le BAIO pour la production et la diffusion de
 - supports d'information sur la formation (fiches diplômes, suppléments aux diplômes, livret de l'étudiant, etc.).
- Renforcer les stratégies mises en place par la cellule université-entreprise (CUE) de l'UAD, en particulier les accords de partenariats signés avec les lieux de stage, pour une meilleure insertion des diplômés en Santé Communautaire.

IX. SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS À L'ANAQ-SUP

Dans le souci de bien documenter les acteurs impliqués dans la visite d'évaluation externe, il est souhaitable d'avoir des fiches de présence harmonisées spécifiques à l'ANAQ-Sup, qui seront tout simplement remplies par chacune des personnes rencontrées lors de la visite sur site.

L'évaluation externe est une activité phare du processus d'accréditation. Elle interpelle des experts qui, pour répondre à l'appel de l'ANAQ-Sup, mettent des activités à plus tard. Pour ne pas trop les perturber, il importe de bien faire sa programmation, pour ne pas avoir à la renvoyer plusieurs fois de suite.

X. CONCLUSION / PROPOSITION DE DÉCISION

Le programme de LSC de l'UAD, déjà accrédité en 2014, a renouvelé l'exercice de son évaluation interne (auto-évaluation) suivie d'une évaluation externe par trois experts de

l'ANAQ-Sup. Les recommandations issues de la précédente accréditation, ont généré beaucoup d'efforts orientés vers le soutien de stratégies d'amélioration des standards de qualité du programme. Globalement, considérant que l'essentiel des exigences de qualité ont déjà été satisfaites et le peu qui reste en voie de l'être, le renouvellement de l'accréditation est recommandé pour le programme de LSC.